



Affiché le 03/10/2023

DEPARTEMENT des ALPES-MARITIMES

Communauté de Communes du Pays des Paillons

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

**Séance du 28 septembre 2023**

**OBJET : Protocole d'accord transactionnel Europ TP**

**Décision n° 23 09 01**

***Etaient présents** : Messieurs Cyril Piazza, Francis Tujague, Pierre Donadey, Maurice Lavagna, Gérard Branda, Madame Christine Beille- Tourscher, Monsieur Michel Calmet, Madame Monique Giraud-Lazzari et Monsieur Noël Albin*

***Absents** : Messieurs Michel Lottier et Jean-Marc Rancurel*

**Vu** les délégations confiées au bureau par le Conseil communautaire par délibération n°23 09 03 du 07 septembre 2023

**Considérant** que l'entreprise Europ TP s'est vue attribuer le marché de réalisation d'une salle polyvalente et de spectacles à L'Escarène, en vue d'assurer les prestations du lot 13 VRD Espace Vert.

**Considérant** qu'en vertu de l'article I - 2.5 « travaux de voiries et de revêtements extérieurs » du CCTP, « l'entreprise doit la fourniture et pose d'un feutre géotextile anti-contaminant de 270gr/m<sup>2</sup> après compactage soigné et purge éventuelle du fond de forme ».

**Considérant** la constatation de l'absence de pose de ce géotextile par les représentants de l'entreprise Europ TP et ceux de la communauté de communes,

**Considérant** que ce géotextile ayant été payé par la Communauté de Communes, il convient de procéder à son remboursement,

**Considérant** l'acceptation de cette proposition par l'entreprise Europ TP pour un montant de 2 000 € TTC,

**Le Bureau, vu sa délégation, après en avoir délibéré,**

- **Autorise** le Président à signer le protocole d'accord transactionnel et à accomplir toutes les formalités nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

*Nombre de conseillers en exercice : 11*

*Nombre de présents : 9*

*Nombre de votants : 9*

*Pour : Messieurs Cyril Piazza, Francis Tujague, Pierre Donadey, Maurice Lavagna, Gérard Branda, Madame Christine Beille- Tourscher, Monsieur Michel Calmet, Madame Monique Giraud-Lazzari et Monsieur Noël Albin*

*Contre : /*

*Abstentions : /*

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits, pour expédition conforme.

**LE PRÉSIDENT**

**C. PIAZZA**

